

TARIFS PENSIONS

PENSIONS : En sus des avantages de tous les membres (horaires, espaces verts, restaurant), la pension comprend :

- 1 heure de cours par semaine (inclus : si votre cheval est blessé, nous vous proposons un cheval d'instruction)
- Le box paillé tous les jours
- 3 repas à base d'aliment complet de qualité : avoine, orge, granulé
- Le bloc de sel
- Un casier
- L'utilisation des installations (espaces verts, carrières, manège, douche, rond de longe, cross, paddocks)
- La surveillance générale du cheval
- Le parking du van

Adhésion Propriétaire : 129 € (gratuite au renouvellement à date anniversaire) Cavalier Invité : 230 €	PENSION	LEÇONS	PENSION AU MOIS ou paiement par chèques/espèces/CB	PENSION A L'ANNEE Par prélèvement automatique pour un engagement de 12 mois ferme
CHEVAL OU GRAND PONEY	Confort	1 par semaine	460	420
	Illimité*	<i>A volonté tous chevaux Challenge et animations comprises</i>	-----	520
SHETLAND	Confort	1 par semaine	172	158

*2^{ème} forfait illimité pour les membres de la famille : 1 200€ au lieu de 1 770€

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

(A noter : pour les prestations journalières, celles-ci peuvent être prises en compte jusque 17h le jour même.)

- Travail du cheval : à l'unité 25 € ou 240 € au mois (5 jours sur 7)
193 € le mois pour un engagement de 12 mois ferme
- Mise en liberté / Marcheur / Droit de piste monte ou longe :
8 € à l'unité ou par mois 29 € pour 1x/sem, 55 € pour 2x/sem, 131 € pour 5x/semaine
- Les soins à suivre donnés par le vétérinaire (tarif selon temps passé : 40€/heure - avec forfait minimum de 10€)
- Tontes : 60 €
- Litière copeaux : 40 €
- La distribution de foin en sus de la ration : 30 €
- Enlèvement et remise des bandes de repos quotidienne : 25 €/mois
(jusque 17h – au-delà remises par le propriétaire)

ADHESION CENTRE EQUESTRE ET LEÇONS :

Adhésion au centre : Propriétaire ou membre de la famille : 120€/pers, gratuite au renouvellement de la pension à date anniversaire, sans interruption. Toute personne s'occupant d'un cheval de propriétaire doit être adhérente au club en formules invité (230€) ou forfait.

REGLEMENT ET CONTRAT :

Un règlement et contrat spécifique complètent le règlement général. Il est remis et signé au premier mois de pension. Il est disponible sur notre site internet, rubrique documentation ou tarif. Le paiement des prestations du centre entraîne ipso facto l'acceptation des règlements. Aucune assurance n'est comprise dans nos tarifs, voir la licence fédérale. L'achat de prestations vaut acceptation du règlement intérieur présent à l'entrée et sur notre site internet. Tarifs à titre indicatif susceptible de modification en fonction de la TVA.